DIPLÔME

Certificat de compétence Architecte du développement

Code : CC16000A



Niveau d'entrée : Aucun
Niveau de sortie : Aucun
ECTS : 36

Déployabilité
A la carte : Formation pouvant s'effectuer au rythme de l'élève, en s'inscrivant aux unités du cursus
Package : Formation pouvant se suivre en s'inscrivant à un "package" (groupe d'enseignements indissociables)

Objectifs pédagogiques

Proposer une formation afin d'appréhender les espaces des petites et moyennes villes à travers 12 thématiques dont les objectifs sont de former aux enjeux de revitalisation des territoires : créer des interactions entre acteurs locaux, profiter des forces vives comme ressources locales, susciter des compétences citoyennes, faire école et essaimer les initiatives sur un large territoire.

Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Prérequis et conditions d'accès

Jeune professionnel de filière d'architecture, paysagisme, environnement, économie, géographie, juridique.... qui travaille dans dans le domaine du développement local, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire en collectivité territoriale ou structure privée.
Si les professionnels visés sont plutôt des architectes (Bac +6), il sera possible de recruter des techniciens ayant un Bac + 3

MENTIONS OFFICIELLES

Informations complémentaires

Type de diplôme
Certificat de compétence

Formacode
Développement local [12523]

Code du parcours
CC16000A

Modules d'enseignement

- → Atelier conduite de projet et outils de communication
- → Gestion territoriale de l'environnement
- → Initiation au développement local
- → Politique d'aménagement : de la loi aux opérations d'aménagement
- → Projet
- → Urbanisme et population

Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.
Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.
Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.
Information non disponible, pour plus d'information veuillez contacter le Cnam